L'ARRIVÉE DE M. CARNOT

Maubeuge, 5 novembre. — Le train présidentiel est arrivé à Maubeuge à une heure précise. Aucun incident ne s'est produit au cours du voyage.

M. Carnot, aux côtés duquel se trouvait M. Adolphe Carnot, son frère, a été reçu par M. Léon Bourgeois, député de la Marne.

Sur le quai se trouvaient également le préfet du Nord, M. Vel-Durand, le général de France, commandant le 1er corps d'armée, la municipalité, le bureau du conseil général, les autorités et les fonctionnaires.

Le canon tonne du haut des remparts de Maubeuge.

La musique du 145e d'infanterie, placée sur la place de la gare, joue la *Marseillaise*.

M. Walrand, maire de Maubeuge, s'avance vers la voiture présidentielle et souhaite la bienvenue à M. Carnot, qu'il introduit dans le salon où le Conseil municipal, au complet, forme cercle.

Dans l'intérieur de la gare et au dehors on entend que les cris répétés de : Vive Carnot! Vive le Président! Vive la République!

M. le maire de Maubeuge s'exprime en ces termes :

« Monsieur le président de la République,

» J'ai l'honneur de vous présenter le conseil municipal de Maubeuge: il est heureux et fier de recevoir aujourd'hui le premier magistrat de la République.

» En son nom, je vous dis : Soyez le bienvenu, petit-fils de Lazare Carnot, dans cette ville où, depuis un siècle, on a appris à aimer et à vénérer le nom glorieux que vous portez, nom auquel vous avez su, dans ces dernières années, ajouter un nouvel et si brillant éclat.

» Messieurs les conseillers municipaux, en recevant aujourd'hui le gardien fidèle et loyal de nos libertés, unissons-nous dans cette acclamation qui résume tout ce qui déborde dans nos cœurs de joie et d'affection : Vive le président de la République! »

M. Carnot a répondu :

« Je suis bien vivement touché, monsieur le maire, de la bienvenue que vous me souhaitez en termes si chaleureux au nom de la ville de Maubeuge.

» Je vous en remercie cordialement et je remercie tous vos compatriotes de m'avoir préparé cet accueil.

» Recevez l'expression de ma particulière gratitude pour le soin que vous avez pris de fixer la date de cette fête patriotique à une époque où les devoirs qui m'incombent me permettent d'y prendre part.

»C'est avec une profonde émotion que les deux petits-fils de Lazare Carnot, répondant à l'invitation de la ville de Maubeuge, viennent assister à la glorification des grands ancêtres qui ont, il y a cent ans, sauvé la patrie. »

Ces paroles ont été accueillies par des cris de : « Vive Carnot! vive la République! vive la famille Carnot! »

A L'HOTEL-DE-VILLE

Je ne peux dire aujourd'hui qu'un mot de la réception qui a été faite au président de la République par la population de Maubeuge. Elle a été des plus chaleureuses, et c'est au milieu des acclamations continues, à travers des rues élégamment et brillamment décorées que M. Carnot est arrivé à l'Hôtel-de-Ville où ont eu lieu les réceptions des autorités.

Au cour des réceptions, la croix de la Légion d'honneur a été remise au maire de Maubeuge M. Vallrand et à M. Fagel, sculpteur, auteur du monument commémoratif. Les palmes d'officier de l'instruction publique ont été remises à M. Pranphet, principal du collège de Maubeuge.

Les réceptions à l'Hôtel-de-Ville

Nous parlons, en première page, de l'arrivée de M. Carnot à Maubeuge et des réceptions à l'Hôtel-de-Ville.

Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, est introduit le premier.

M. Carnot s'avance au-devant de lui en lui tendant la main et l'invite à prendre place auprès de lui.

Viennent ensuite, MM. le procureur général Chenest, le sous-préfet d'Avesnes, le maire de Maubeuge, le président et le procureur d'Avesnes, M. Sepulchre, consul de Belgique, M. Seydoux, président, et les membres du conseil général, etc.

M. Carnot accepte une médaille d'or qui lui est offerte par la municipalité de Maubeuge, en souvenir de la fête d'aujourd'hui.

Il attache alors la croix de la Légion d'honneur sur la poitrine de M. Walrand en disant : « Je décore la ville de Maubeuge en la personne de son maire. »

Allocution de l'Archevêque de Cambrai

Mgr Sonnois présente en ces termes le doyen et les membres du clergé :

« Monsieur le Président,

» J'ai regardé comme un devoir aussi honorable que gracieux à remplir, de venir saluer le chef de l'Etat et lui présenter l'hommage du profond respect que l'archevêque de Cambrai et son clergé professent envers celui que la Providence a chargé de diriger nos destinées nationales.

» Ce clergé, M. le Président, je l'ai étudié attentivement et sur place pendant quatre mois de visites pastorales. Je puis rendre témoignage de son activité et de son intelligence, de sa générosité de cœur dans l'accomplissement de ses devoirs souvent difficiles. Je puis affirmer la sincérité de son patriotisme et de son dévouement filial au service de la France.

» Tous ensemble, archevêque et prêtres, nous demandons à Dieu, le Souverain Maître, de bénir votre personne et votre haute mission ; de les rendre aussi glorieuses que le nom même que vous portez, pour l'honneur de la patrie ».

M. Carnot remercie chaleureusement Mgr l'archevêque des sentiments qu'il a exprimés.

Les récompenses

Il accorde ensuite une médaille de sauvetage à M. Fauveau, lieutenant des pompiers. Il attache à la poitrine du chef d'escadron Baudoin, commandant le 2e bataillon d'artillerie de forteresse, la croix d'officier de la Légion d'honneur.

La croix de chevalier de la Légion d'honneur est ensuite donnée à M. le capitaine Arnault, du 145e, puis le ministre de la guerre lui présente M. le lieutenant-colonel Rover, directeur de l'école de tir, et déclare que la cravate de commandeur accordée à M. Royer est une haute distinction et un témoignage de l'intérêt que les autorités militaires supérieures et le gouvernement attachent au développement de l'instruction de nos cadres auxiliaires

Un livre d'or a été offert à M. Carnot après ces réceptions par le maire de Maubeuge. Il contient les noms de tous les souscripteurs.

A l'hospice Saint-Nicolas

Immédiatement après les réceptions, M. Carnot s'est rendu avec sa suite à l'hospice Saint-Nicolas, qui était magnifiquement décoré. Au seuil de l'établissement, M. Carnot a été reçu par M. Berteaux, ancien maire de Maubeuge, entouré de tous les administrateurs.

Les religieuses, les orphelins et les vieillards étaient rangés autour de la cour.

M. Carnot a remis une médaille d'honneur à la sœur Marie-Genevieve, âgée de 74 ans. Cette brave religieuse qui reçoit aujourd'hui la récompense officielle de son dévouement, a 50 années de profession religieuse dont 44 à l'hospice de Maubeuge.

Les vieillards pleuraient de joie en la voyant décorée et criaient : Vive Carnot! Vive la République!

M. Carnot se rend ensuite à la place d'Armes où est élevé le monument dont on va faire l'inauguration.

L'INAUGURATION DU MONUMENT

Il est 3 h. 10 lorsque le président prend place à la tribune d'honneur, brillamment décorée.

La société philharmonique exécute la *Marseillaise*. Le drapeau du 145e, après avoir salué le président de la République, va se placer près de la statue.

La draperie tricolore qui cache le bas relief est rapidement enlevé. Le monument paraît tout entier dans sa splendeur.

Les applaudissements éclatent.

La foule innombrable massée sur la Place, sur les toits et presque sur le clocher orné d'oriflammes tricolores, pousse un cri formidable de : Vive Carnot.

Le monument dont M. Dutert est l'architecte et M. Fagel le sculpteur est en pierre bleue. Il est surmonté d'une statue en bronze représentant un volontaire, le fusil à la main, dans une attitude fière et martiale.

Sur le devant est appliqué un groupe en bronze où l'on voit Carnot, l'organisateur de la victoire, le visage radieux entre le général Jourdan et le représentant Duquesnoy qui le félicite et l'embrasse.

Derrière est la statue du petit tambour Sthrau, battant le rappel.

L'Orphéon Maubeugeois accompagné de la société philharmonique, exécute une première cantate.

Discours du ministre de la guerre

M. le général Loizillon prend ensuite la parole au nom du gouvernement :

« Monsieur le Président,

» Messieurs,

» Délégué pour prendre la parole au nom du gouvernement de la République à ces fêtes du centenaire de la victoire de Wattignies et de la levée du siège de Maubeuge, dont la présence de M. le Président de la République vient encore rehausser l'éclat, c'est avec une sincère satisfaction que je me retrouve au milieu des laborieuses et loyales populations dont j'ai pu apprécier pendant près de trois années les sentiments patriotiques dans cette région du Nord si féconde en glorieux souvenirs, où presque chaque ville, chaque village a son nom marqué dans les fastes de notre histoire, où se sont jouées si souvent, où se jouaient encore il y a 100 ans la fortune et l'existence de la France.

» Il y a 100 ans, en effet, la France, déchirée au dedans par la guerre civile, assaillie sur toutes les frontières par l'Europe coalisée, semblait sur le point de succomber.

» Ses armées, disséminées sur tous les points du territoire, sans liens, sans cohésion, étaient hors d'état d'agir efficacement.

» Un effort suprême pouvait seul la sauver. La Convention le tenta.

» La levée en masse fournit des hommes. L'industrie nationale fournit des armes mais avec des soldats inexpérimentés, avec des officiers ignorants de ce qui constituait alors l'art de la guerre. Il fallait autre chose que des traditions du passé. Il fallait une inspiration répondant aux circonstances, en un mot, une tactique nouvelle.

» Carnot en fut l'initiateur et aujourd'hui encore c'est la conception de son génie qui domine le nouvel art de combattre.

» Il comprit que frapper le coup décisif sur un seul point avec toutes les forces dont on peut disposer c'était le moyen certain de s'assurer la victoire.

» Il sut communiquer sa foi à ses collègues, imposer sa volonté aux généraux.

» Le succès justifia ses prévisions.

» Il n'hésita pas sur le choix du point décisif : le Nord.

» L'armée du prince de Cobourg bloquait Maubeuge que défendait une garnison de 20,000 hommes, presque une armée, mais une armée sans vivres, sans munitions, vouée à la famine et à la destruction.

» Carnot accourt donc vers Maubeuge avec les forces qu'il a pu réunir, et malgré la disproportion du nombre, malgré les obstacles accumulés sur des positions dont la force faisait dire au général autrichien : « S'ils viennent ici, je me fais sans-culotte », il culbute l'ennemi, enlève Wattignies et débloque Maubeuge après deux journées de combat.

» La France est libre; tel fut le cri de Carnot, de Duquennoy et de Jourdan quand, se rencontrant après la bataille sur le plateau de Glarges, ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

» La France en effet, était sauvée et c'est à Lazare Carnot qu'elle devait son salut.

» C'est le souvenir de ce glorieux événement, le plus extraordinaire fait d'armes de la Révolution, a dit Napoléon, que la ville de Maubeuge a voulu immortaliser dans le superbe monument où le génie de l'artiste a su faire revivre dans une même apothéose, les chefs au cœur vaillant et à l'âme indomptable qui conduisirent l'armée française à la victoire et le jeune héros longtemps oublié, tombé obscurément victime de son audace pour la délivrance de la Patrie.

» Je suis heureux de pouvoir venir ici dans un patriotique et respectueux hommage le grand citoyen dont nous honorons aujourd'hui la mémoire et le digne héritier de son nom qui dans l'exercice de la première magistrature de la République a pu forcer l'estime de tous les partis et contribuer à propager dans le monde l'influence pacifique et la bonne harmonie de notre pays. »

Ce discours a été fréquemment interrompu par des applaudissements.

Discours du maire de Maubeuge

M. Walrand s'exprime ensuite en ces termes :

« Monsieur le président de la République,

» Messieurs,

» Au moment où tombent les voiles qui masquaient encore l'œuvre d'un grand artiste, doublé d'un patriote, la pensée évoque le souvenir de ceux que ce monument est destiné à immortaliser. M. le ministre, dans un langage élevé et avec l'autorité qui lui appartient, vient de nous retracer leurs hauts faits. Laissez-moi me reporter avec lui à 1793, la France envahie, ses places fortes tombant successivement, la patrie déclarée en danger.

»Un effort surhumain secondé par le génie pouvait seul arrêter la marche des armées ennemies, rejeter les envahisseurs au-delà des frontières.

» Le souffle de patriotisme qui animait la France entière accomplit ce miracle.

» Nous étions attaqués à la fois au nord et à l'est, pendant qu'à l'intérieur la guerre civile fomentée par l'ennemi disséminait nos forces.

» Mais du vieux sol de la patrie, remué par le soin des idées nouvelles, surgissaient de toutes parts les défenseurs.

» Sans souliers, en haillons, les volontaires couraient aux frontières, aux prises avec l'ennemi. Les généraux improvisés se révélaient grands capitaines. La levée en masse était décrétée.

» Le peuple français tout entier se dressait contre l'Europe coalisée.

» L'armée de l'Est luttait aux lignes de Wissembourg. Toulon, notre grand port militaire, tombait aux mains des Anglais, Maubeuge était bloqué et sa chute devait ouvrir toute grande la ligne de Paris.

» Avec cette conception qui n'appartient qu'au génie, Carnot, membre du comité du salut public, comprend que sur la frontière du Nord se jouent les destinées de la France.

» Il quitte Paris accompagné du conventionnel Duquennoy, rejoint à Guise les chefs de l'armée du Nord, les électrise par sa parole et la sûreté de ses vues et fait décider cette attaque folle à force d'audace d'une armée supérieure en nombre admirablement retranchée dans des positions presqu'inexpugnables par des soldats à peine armés, et en deux jours d'une lutte de géants, brise à Wattignies le cercle de fer qui entourait Maubeuge, pendant que l'ennemi rompu, dispersé, fuyait avec précipitation devant ceux que quelques jours auparavant il baptisait du nom de sans-culottes.

» Honneur, à ces braves enfants de France, dont le patriotisme enfantait des prodiges; honneur à ces vaillants généraux, Carnot, Jourdan, Duquesnoy, Balian, Fromentin, qui, dans les heures les plus sombres ne désespérent jamais du salut de la patrie et à travers tous les obstacles, conduisent leurs soldats à la victoire.

»A la ville de Maubeuge qui leur doit sa délivrance appartient le soin de perpétuer leur glorieux fait d'armes appelé par Napoléon Ier le plus extraordinaire de la Révolution.

» Par ses conséquences, par l'état d'âme qu'elle révélait chez nos jeunes soldats, la bataille de Wattignies méritait d'être appelée à la postérité par autre chose qu'une simple inscription commémorative.

» C'est ce qu'avaient déjà compris et le conseil général du Nord et les diverses administrations qui nous ont précédés. C'est en s'inspirant des vœux qu'ils avaient émis à différentes époques qu'en 1890, le Conseil municipal de Maubeuge prenait l'initiative d'un monument destiné à immortaliser les combattants les combattants de 1793, les sauveurs de la France.

» L'appel fait au concours des pouvoirs publics, des départements, des communes, des écoles et des particuliers ne restait pas sans écho, et bientôt nous réunissions les ressources nécessaires à l'accomplissement de l'œuvre projetée.

» Que les généreux donateurs reçoivent ici l'assurance de notre profonde gratitude.

» Un sculpteur de talent, presque un enfant du pays, M. Fagel, nous a prêté, a dit le maire, son ciseau, admirablement secondé par un autre enfant du Nord, déjà illustre, M. Dutert.

» Voici l'œuvre, digne de ceux qui l'ont inspirée, digne du grand souvenir qu'elle est destinée à perpétuer.

» Ivre de joie, superbe d'enthousiasme, un soldat français acclame la République. Pendant que Jourdan et Duquennoy se jettent dans les bras de Carnot qui venait de mériter le nom que lui a donné la postérité. A leur côté, tombé victime de sa généreuse audace, cet héroïque enfant, le petit tambour Sérault, trop longtemps oublié, aujourd'hui aussi populaire que Bara, Viala et André, le tambour d'Arcole.

» Nous sommes bien heureux, M. le Président de la République, que votre présence au milieu de nous nous permette de voir associer aux hommages rendus à votre aïeul.

» Nous nous inclinons avec respect devant le digne héritier des traditions d'honneur et de patriotisme inséparables du nom de Carnot.

» Au moment où nous fêtons celui à qui nos ancêtres durent leur délivrance, la présence au milieu de nous de son petit-fils, devenu le premier des Français, nous paraît un heureux présage.

» Sa sagesse, sa prudence, qui ont su concilier à la France le respect de l'Europe et de précieuses sympathies, nous permettent d'espérer que Maubeuge, la forteresse du Nord, ne reverra pas de longtemps les sombres journées d'autrefois.

» L'écho des fêtes de Paris et de Toulon a réjoui nos cœurs de patriotes: nous y trouvons encore un gage de sécurité et de paix pour l'avenir.

» Appuyée sur la vaillante armée, digne émule de sa devancière, confiante dans ses libres institutions, la France ne menace personne: elle désire la paix, mais une paix voulue et non imposée.

» Si, contre toute attente, de nouvelles épreuves nous étaient réservées, nous par l'exemple de patriotisme et de dévouement que vous nous laissez, ô nobles héros de Wattignies, nous saurons comme vous, au cri de : Vive la République! faire notre devoir, tout notre devoir. »

M. Maxime Lecomte, sénateur, prend la parole à son tour.

Une seconde cantate est chantée par les « Amis-Réunis ».

M. Carnot fait le tour du monument puis il remonte en voiture pour retourner à la gare.

Départ de M. Carnot

Le cortège est le même qu'à l'arrivée. Les acclamations ne tarissent pas le long de la route. La rue de la Gare et la gare elle-même sont envahies.

Un lunch est offert au Président et à sa suite dans le salon d'honneur.

Il monte ensuite dans son wagon-salon et, pendant quelques minutes, il se tient debout sur la dernière marche donnant des poignées de main et répondant aux vivats par des saluts.

A 4 heures 1/2 le train part. Le canon tonne toujours et les cris de : Vive Carnot! sont répétés pour la dernière fois.

La foule s'écoule lentement.

Le ministre de la guerre revient à l'Hôtel-de-ville où il se prépare à assister au banquet.

Le banquet

Le banquet a eu lieu à 5 h. 1/2, dans la grande salle des concerts. 200 convives environ y assistaient.

M. le général Loizillon présidait la table d'honneur ayant à sa droite MM. le général de France, de Marcère, sénateur, le général Hau, Chayes, Scalfort, conseiller général, etc., et, à sa gauche M. Walrand, maire, M. le préfet du Nord, M. Bourgeois, ancien ministre, le général Allart, gouverneur de Maubeuge, etc.

La salle était très bien décorée de drapeaux tricolores. Le repas excellent était très bien servi.

Au dessert M. le ministre de la guerre s'est exprimé en ces termes :

« Avant de quitter la ville de Maubeuge qui a su faire une si magnifique réception au premier magistrat de la République, j'éprouve le besoin de remercier M. le maire des sentiments patriotiques qu'il a exprimés dans son discours et au nom de l'armée de lui en témoigner ma reconnaissance.

» Je porte la santé de M. le Président de la République. Je suis heureux d'associer son nom à celui de son illustre ancêtre.

» Je bois à la municipalité, à la ville de Maubeuge, à la France. »

Discours de M. Wallerand

M. Wallerand a répondu en ces termes :

« Monsieur le Ministre, Messieurs,

» En élevant sur une de ses places publiques, un monument à la mémoire du vainqueur de Wattignies, la ville de Maubeuge a accompli un acte de justice depuis longtemps réclamé par l'opinion.

» Il est bon, il est juste de perpétuer le souvenir de ceux qui ont combattu ou sont morts pour la défense de la patrie.

» C'est tout à la fois un exemple et un encouragement pour les générations qui leur succèdent.

» Ils eussent été surpris, ces héros, aussi modestes que braves, des honneurs qui leur sont rendus aujourd'hui, eux, pour qui la suprême récompense était la conscience du devoir accompli.

» Je veux porter un toast auquel ils s'associeront du fond de leur tombeau.

» A la France, notre mère commune pour laquelle ils ont lutté et souffert.

» A la France toujours grande, même quand elle a connu des revers.

» A M. le ministre de la guerre, que nous avons connu et apprécié lorsqu'il commandait à Lille le 1er corps d'armée.

» Sa présence au milieu de nous nous prouve que nous avons fait œuvre patriotique.

» A la République, inséparable maintenant de la France dont elle a pansé les plaies et rétabli les forces.

» A la République laborieuse et pacifique qui, sans provoquer personne, a su rendre à la France son rang dans le monde. »

Départ du ministre de la guerre

M. le général Loizillon, conduit en cortège à la gare, a pris le train de 7 h. 48 pour Paris.

Le préfet l'a accompagné jusqu'à la gare d'Aulnoye où il a pris le train se dirigeant vers Lille.

La foule était toujours considérable à la gare de Maubeuge.

La soirée a été très animée et les illuminations splendides. On a particulièrement remarqué celles du clocher.

Un très beau feu d'artifice a été tiré sur l'esplanade. Le bouquet représentait le monument de Wattignies.

LA CATASTROPHE

DE SANTANDER

3.000 VICTIMES

Saint-Sébastien, 5 novembre. — Le corps des pompiers avec son matériel a été envoyé à Santander par le vapeur *Michelin*, pour aider au sauvetage.

L'étendue du désastre et effroyable. Le nombre des victimes est encore inconnu à l'heure actuelle. On parle de 3.000 morts ou blessés.

Le navire qui a fait explosion contenait 1.700 caisses de dynamite embarquées à Bilbao lundi à destination de Séville et Carthage.

La reine-régente voulait également se rendre à Santander, mais les ministres l'en ont dissuadée.

Les dégâts matériels sont estimés à plusieurs millions.

Santander n'est pas seulement un port de commerce important, le plus sûr de la côte : il est depuis quelques années, une station balnéaire très fréquentée par les Français du Midi.

La ville, bâtie sur la pente d'une colline, aux rues larges, avec plusieurs boulevards pittoresques, possède une cathédrale gothique, deux châteaux-forts La ville basse continue le port proprement dit ; les quais, magnifiques, étaient bordés de constructions nombreuses, en bois pour la plupart. On conçoit que ces matériaux aient offert un merveilleux et terrible élément à l'incendie dévastateur.

LA SANTÉ DE CORNÉLIUS HERZ

Paris, 5 novembre. — M. Clémenceau n'a véritablement pas de chance. En même temps que sa proposition d'urgence, grâce à laquelle il espérait se refaire une virginité, était repoussée, voilà que le docteur Cornélius Herz, ce complice de Damoclès, revient à la santé.

Les médecins français, écrit-on de Londres au *Matin*, ont trouvé à Bournemouth le docteur Frazer, médecin ordinaire du docteur Herz, le docteur Baimbon et un troisième médecin venu avec ce dernier de Londres.

Ces trois messieurs se sont mis à leur disposition pour leur donner tous les renseignements utiles. L'examen du docteur Herz par les médecins français a duré une heure.

MM. Brouardel et Bienlafey présenteront mardi leur décision aux autorités françaises. Cette décision, quelle qu'elle soit, sera sans doute entourée de réserves.

M. Brouardel agira du reste sagement en ne se montrant pas trop affirmatif. On sait que lors de sa première visite, il avait déclaré que Cornélius Herz n'avait plus que quelques jours à vivre.

D'une enquête personnelle à laquelle s'est livré le correspondant du *Matin*, il résulte que Cornélius Herz est évidemment beaucoup mieux portant. Il n'a pas quitté sa chambre, il est vrai, mais il aurait pu se lever à plusieurs reprises et se faire photographier sur un sofa. Le détective qui le garde ne s'éloignait d'ailleurs jamais.

La figure du malade est plus pleine; il a repris l'embonpoint qu'il avait perdu et une partie de ses forces lui sont revenues. Son regard est plus vif et l'on m'a même assuré qu'il pouvait manger et garder quelques aliments.

Le correspondant du *Matin* lui envoie un autre renseignement qui ne manque pas d'intérêt. Il existe à Bournemouth un journal, *The observer and Chronicle*. L'imprimerie de ce journal vient de tirer un numéro spécial à cinq mille exemplaires, imprimé d'un seul côté, remplissant onze colonnes et demie consacrées au docteur Herz.

Le numéro contient des extraits de tous les articles parus dans les journaux anglais et favorables à la situation du malade. Cette publication a été faite par les soins et aux frais de ce dernier et elle n'est pas destinée à la vente.

Des exemplaires doivent en être répandus et distribués au choix du docteur Herz. Celui-ci aurait donc l'intention de sortir du silence et de provoquer une solution à sa situation.

LES INCONSÉQUENCES

DE LA LOI SUR LES ÉTRANGERS

La loi du 22 juillet 1893, qui a réglé la situation des individus nés en France d'un père étranger, *né à l'étranger, et d'une mère née en France*, soulève, au point de vue de son application en matière de recrutement, une question que nous croyons utile de signaler.

D'après les instructions ministérielles, les individus dont il s'agit sont considérés comme Français, non pas au point de vue de la loi précitée, mais en vertu de la législation antérieure et de l'arrêt de la cour de cassation du 7 décembre 1891.

Cet arrêté, il est bon de le rappeler, se fondait sur ce que l'article 8 du code civil ayant déclaré Français tout individu né en France *d'un étranger qui lui même y est né*, et rien, dans les termes de cet article, pas plus que dans les lois antérieures, n'impliquant la nécessité que cette condition s'applique au père, plutôt qu'à la mère, déclare Français tout individu né en France d'une mère qui y est née également.

La loi du 22 juillet dernier, par suite, d'après cette interprétation, aurait en simplement pour conséquence d'attribuer aux individus dont il s'agit la faculté de répudier la qualité de Français, dans l'année de leur majorité, pour ceux qui étaient déjà majeurs, lors de sa promulgation, dans le délai d'un an à partir de cette promulgation, c'est-à-dire avant le 23 juillet.

La question, jusque-là, ne présente qu'un intérêt médiocre, mais ce qui touche plus directement un certain nombre d'intéressés, c'est que, par voie de conséquence, l'administration considère comme omis, et fait inscrire d'office, comme tels, sur les tableaux de recensement, les individus visés par la loi du 22 juillet, qui, ayant dépassé l'âge de l'appel, ne figurent pas sur les listes des classes antérieures.

Or les omis, âgés de moins quarante-cinq ans, sont inscrits en tête de la liste du tirage, et les premiers numéros leur sont attribués de droit, à moins que leurs moyens de justification ne soient jugés suffisants par le conseil de révision.

Ils sont de plus, même au cas où ils sont reconnus excusables, ce qui arrive le plus souvent, soumis aux obligations de la classe avec laquelle ils sont appelés et astreints, par suite, au service de trois ans. Cette interprétation semble à la fois très discutable en principe et d'une rigueur exagérée dans son application.

En effet, depuis la loi du 7 février 1851, jusqu'à l'arrêt du 7 décembre 1891, c'est-à-dire pendant quarante ans, les jeunes gens nés en France de parents étrangers ont toujours été considérés comme étrangers, quel que fût d'ailleurs le lieu de naissance de la mère, du moment où leur père était né à l'étranger.

Ce n'est que par suite de cet arrêt, que ceux dont la mère est née en France ont été considérés comme Français.

La loi du 22 juillet dernier, en leur conférant définitivement cette qualité, mais sous condition résolutoire, donne à ceux qui à cette date avaient dépassé l'âge de la majorité la faculté de répudier la nationalité française jusqu'au 23 juillet 1894.

Dans de telles conditions, peut-on considérer des individus, dont, jusqu'en 1891, l'extranéité n'a pas été contestée, comme omis de classes appelées quinze ou vingt ans avant cette époque; il semble difficile de l'admettre; car, si la loi n'a pas d'effet rétroactif, il en est de même, *a fortiori*, d'un simple arrêt qui ne s'applique qu'à un cas déterminé.

D'ailleurs, il importe de ne pas le perdre de vue, les individus dont il s'agit ne sont Français que sous condition résolutoire, leur état n'est pas définitivement fixé, et la loi récente, quel que soit leur âge, les a replacés dans la même situation que s'ils n'avaient atteint leur majorité qu'à la date de sa promulgation.

On peut donc, avec quelque raison, les considérer comme fondés à invoquer le bénéfice de l'art. 11 de la loi militaire, aux termes duquel les individus français, avec faculté de répudier cette qualité, ne sont inscrits que lorsque le droit d'option est ouvert à leur profit, et astreints qu'aux obligations de la classe à laquelle ils appartiennent par leur âge. Avec la perspective de trois ans de service, des gens âgés de 30 ou 40 ans, mariés, pères de famille le plus souvent, n'hésiteront pas à opter pour la nationalité étrangère, comme ils en ont le droit.

Ce serait la conséquence nécessaire de l'étrange façon dont l'administration, pour le cas spécial qui nous occupe, entend appliquer la loi du 22 juillet.

Nous doutons fort que ce résultat réponde à la pensée qui l'a dictée.

YVAN TOURGUENEF

On sait que le célèbre écrivain Yvan Tourguenef est mort en 1883 à Bougival, dans la villa des Fresnes qu'il habita pendant dix ans. Afin de perpétuer ce souvenir, le Conseil municipal de cette commune décida, ces temps derniers, qu'une plaque commémorative serait placée par ses soins sur la villa.

L'inauguration de cette plaque a eu lieu, dimanche, à deux heures, au cours d'une cérémonie à laquelle ont pris part la compagnie des sapeurs-pompiers de Bougival, la fanfare municipale, les enfants des écoles, plusieurs sociétés de bienfaisance et un grand nombre d'invités, parmi lesquels MM. Hamel, sénateur, Hameau, député, Pierre Tourguenef, cousin du grand romancier, qui, lui aussi, habite Bougival, etc. Des invitations avaient été adressées, en outre, à l'ambassade de Russie et à la Société des gens de lettres.

La villa des Fresnes, une élégante et confortable construction, toute blanche, se dresse à cinq ou six cents mètres du pont de Bougival, face à la Seine, au sommet d'une vaste pelouse ornée de massifs et plantée d'arbres, qui descend en pente douce jusqu'à la route dont elle est séparée par une haute grille coupée d'un large portail.

C'est sur le pilier droit de ce portail qu'a été scellée la plaque commémorative recouverte encore d'un voile tricolore et surmontée d'un écusson qui groupe des drapeaux français et russes. Les mots ont été gravés sur le marbre de la plaque : « A la mémoire d'Yvan Sergeovitch Tourguenef, qui a habité cette maison pendant plusieurs année. — Le conseil municipal de Bougival. »

En l'absence du maire, qu'une sérieuse indisposition retient chez lui, M. Delaubé, son second adjoint, a prononcé une courte allocution dont voici les principaux passages :

« Yvan Tourguenef, né à Orel, en Russie, le 9 novembre 1818, habita cette propriété pendant une dizaine d'années et y mourut le 3 septembre 1883.

» Je laisse à des voix plus autorisées que la mienne le soin de retracer la vie et de rappeler les œuvres de cet écrivain de grand talent.

» Quant à moi, je tiens seulement à vous dire que la commune de Bougival est fière de l'avoir compté parmi ses habitants.

» Du reste, la famille Tourguenef est toujours parmi nous, et elle est aujourd'hui dignement représentée à cette cérémonie, par M. Pierre Tourguenef qui est le bienfaiteur de toutes les œuvres charitables, car, habitant sur la limite de Rueil et de Bougival, il ne choisit jamais quand il doit venir en aide aux malheureux et donner des deux mains.

» Le conseil municipal de Bougival est très fier de procéder à la pose de cette plaque commémorative destinée à rappeler aux générations futures le souvenir d'Yvan Tourguenef, car, non seulement il fut un écrivain de grand mérite, mais aussi c'était un Russe, et qui dit « Russe » dit « ami ».

» Grâce à la voix de la presse on saura là bas, en Russie, qu'aux portes de Paris, dans une petite commune appelée Bougival, on sait honorer la mémoire d'un grand homme et que l'entente franco-russe a toujours existé, ici, dans nos cœurs.

» Je suis, Messieurs, l'interprète de M. le maire de Bougival pour vous exprimer tous ses regrets de ne pouvoir, à cause de l'état de sa santé, être aujourd'hui parmi nous. Au nom de la commune tout entière, je vous propose de répéter avec moi : Vive la Russie! Vive la France! Vive la République! »

A Bougival également a eu lieu aujourd'hui, à une heure, le pèlerinage annuel du monument élevé à la mémoire de trois vaillants habitants de la commune, Debergue, Martin et Cardan, fusillés par les Prussiens en 1870.

M. Seul, adjoint au maire, a prononcé, au pied du monument, un patriotique discours.

LES ESPAGNOLS A MELILLA

Madrid, 5 novembre. — Malgré tout, le conflit hispano-marocain préoccupe les cercles diplomatiques. Les ambassadeurs, accrédités près de la cour de Madrid, qui se trouvaient absents, regagnent leur poste. M. Roustan, ambassadeur de France, est rentré hier matin, et dès son arrivée a rendu visite au ministre des affaires étrangères. Sir Drummond Wolff, ambassadeur d'Angleterre, est attendu ce soir, venant directement de Londres.

Une dépêche de Tanger annonce que le Sultan est attendu à Marrakech, petite ville située sur les confins des provinces du Rif, vers la fin de ce mois. On estime que la réponse du Sultan à la note du cabinet espagnol parviendra vers la même date à Melilla.

Madrid, 5 novembre, 9 h. 30. — La *Gazette* publie aujourd'hui le décret appelant la réserve. Dans l'exposé des motifs, il est dit que la tenace résistance des Kabyles du Rif contre l'exercice de la légitime souveraineté de l'Espagne dans le territoire de Melilla, rend indispensable, en vue des événements qui pourraient surgir, l'augmentation des forces de l'armée permanente en élevant l'effectif des corps qui la composent. Le cas est prévu par l'article 150 de la loi sur le recrutement.

Le ministre de la guerre rappelle aussi tous les hommes en congé qui n'ont pas achevé les trois ans du service obligatoire.

Madrid, 5 novembre, 9 h. 50. — Les forts continuent à canonner les lignes arabes où aucun mouvement ne se produit.

Le commandant de Penon-Gomera télégraphie que les Arabes ont une attitude très hostile. Il a perdu trois hommes dans plusieurs escarmouches.

Selon l'*Imparcial*, dans les combats du 2 et du 3 octobre, les Espagnols ont perdu sept morts et trente trois blessés.

Madrid, 5 novembre, 8 h. 25. — Le sultan du Maroc, est attendu à Marrakech vers le 10 novembre.

Le service des transports est rétabli sur la ligne de Saragosse-Alicante. Les grévistes ont été remplacés par d'anciens employés et des auxiliaires. Le gouvernement pourra donc se servir de cette ligne pour ses expéditions de matériel et de troupes.

Madrid, 5 novembre. — La mer, très mauvaise, n'a pas permis aux nouvelles de Melilla d'arriver. On a inauguré un double service de bateaux postaux qui partiront simultanément de Malaga et de Melilla.

Une escadrille de vaisseaux légers est en formation pour croiser sur les côtes du Maroc, là, où les hauts fonds empêchent les grands navires de manœuvrer. Au cas où le sultan serait dans l'impuissance de châtier les Kabyles, le ministre de la guerre espagnol prendrait une série de mesures spéciales.

Outre de leurs échecs devant Melilla, les Kabyles auraient l'intention de tenter un coup de main sur Penon de la Gomera, petite citadelle espagnole à quelque distance de Melilla et située sur la côte.

CHRONIQUE DES EXPOSITIONS

L'exposition hivernale et internationale de Californie

Une exposition internationale s'ouvrira à San-Francisco en janvier prochain. Voici les renseignements qu'on nous adresse à ce sujet.

L'Exposition Californienne restera devant le public comme un exemple de ce que peut faire le peuple d'un Etat, seulement appuyé et secondé par les autorisés locales et par le gouvernement fédéral des Etats Unis : Quelques capitalistes ayant à cœur le développement de leur pays ont joint leurs forces et c'est spontanément sans espoir de lucre qu'ils se sont cotisés pour fournir les premiers fonds nécessaires à l'entreprise, puis riches et pauvres se sont joints à eux, chacun a apporté son obole et dès lors, le succès de l'Exposition hivernale était assuré. Tandis qu'à Chicago, il a fallu l'appat de dividendes pour recueillir les fonds constitutifs à San Francisco, les souscripteurs ont fait abandon total de leurs souscriptions puis, les autorités officielles, tant locales que fédérales subissant la pression de la volonté populaire ont donné leur sanction à cette entreprise.

Mr. de Young, l'éminent publiciste, l'organisateur émérite, Vice-Président de l'Exposition de Chicago, qui lui-même avait été le premier à ouvrir la liste de souscription avec un don 5000 francs, a été choisi comme Président. L'exemple patriotique de Mr. de Young a porté ses fruits, un grand nombre l'ont imité, et chacun suivant ses moyens a donné qui plus, qui moins ; 2,500,000 francs sont tombés dans les caisses des organisations de l'Exposition hivernale, des promesses conditionnelles sont venues augmenter ce chiffre déjà fort beau et le « Southern Pacific » une des plus puissantes corporations de chemin de fer de l'Ouest, s'inscrivait elle-même pour 250,000 francs!

Dans une réunion tenue au Metropolitan Hall on organisait un bureau définitif, la présidence honoraire était offerte et acceptée par Mr. Ellert, maire de San Francisco, et par Mr. Markham, gouverneur de la Californie, puis les citoyens les plus influents constitués en bureau prenaient l'engagement de faire abandon de leur temps et d'user toute leur influence au profit de l'Exposition Californienne.

Chacun des comtés de la Californie a été alors invité à nommer trois commissaires chargés de représenter leurs intérêts respectifs, les divers comtés et le gouvernement local ont pris l'engagement de fournir des subsides et fait non moins important, le Congrès des Etats-Unis siégeant à Washington a donné à l'Exposition un caractère officiel en rendant une loi, qui non seulement supprime tous les droits d'entrée aux États Unis pour les marchandises importées en vue de l'Exposition, mais encore étend le même privilège aux marchandises en ce moment exposées à Chicago.

La plupart des Compagnies de chemin de fer ont aussi fait des sacrifices, le Southern Pacific, entre autres, a pris l'engagement de réduire de 50 pour cent le prix du transport des voyageurs allant ou revenant de la Californie et garanti le retour gratuit des objets exposés.

C'est ainsi que par la généreuse participation de chacun, que l'on est arrivé à faire pour San Francisco, ce qui n'avait été fait nulle part ailleurs : Une exposition conçue, organisée par les citoyens d'un état